# Réseau de fibre optique de la Communauté de Communes de Maizières-Lès-Metz

**Claude NEVEUX,** Vice-président Réseaux Très haut débit – CC de Maizières-Lès-Metz

*(Cette présentation s'appuie sur un diaporama)*

Merci à l'AVICCA de nous permettre de présenter notre projet, qui est plus qu'un projet maintenant puisque nous avons commencé à livrer les premières prises en FTHH. Je fais un peu figure ici « d'Astérix », car je représente une petite communauté de communes, 14 communes et moins de 22 000 habitants, située dans une zone à la fois dense et peu dense, car une des communes représente à elle seule 10 000 habitants et les 13 autres les 12 000 habitants restants. Une de nos autres particularités est d'avoir toujours voulu être en avance sur notre temps. Nous avions créé de nombreuses zones d'activité et les entreprises présentes nous ont rapidement sollicités au sujet du Très haut débit. Nous avons donc voulu leur apporter une réponse et c'est sans doute le point de départ de notre démarche. Mon exposé comprendra une partie sur la naissance du projet, les raisons pour lesquelles nous avons choisi plutôt la DSP, un descriptif du réseau, les services que nous proposons, les travaux, le budget et le planning.



## Naissance du projet

Si le projet trouve son origine dans la demande des entreprises, il fallait que nous répondions également à celle de la totalité de nos habitants. Nous avons donc fait un diagnostic pour vérifier comment répondre à la demande globale et nous nous sommes aperçus qu'il existait de graves disparités. Cela nous a conduit à prendre la compétence numérique au niveau de la communauté de communes et à consulter pour trouver des solutions techniques, administratives, etc…




## Pourquoi la DSP ?

Deux solutions administratives permettaient de répondre aux problèmes qui nous étaient posés. L'une d'elle était de faire une régie, qui sont fréquentes dans l'est de la France, mais cela nécessitait d'embaucher du personnel et d'acquérir la compétence, ce qui était relativement difficile pour nous et nous amenait à des délais longs alors que nous souhaitions pouvoir très rapidement répondre à la demande de nos entreprises et de nos habitants.

Rapidement, notre choix s'est par conséquent porté sur une délégation de service public. La DSP que nous avons prévue comprend une contrepartie financière du délégataire qui nous apporte ses compétences techniques et son savoir-faire. Cela nous permet également d'adapter les moyens aux besoins.



## En savoir plus sur la DSP

Notre DSP a un statut d'opérateur d'opérateurs et tous les opérateurs pourront être présents. Aujourd'hui nous accueillons une série d'opérateurs dits alternatifs qui fonctionnent très bien. Nous avions la volonté d'assurer du Très haut débit, donc du 100 Mbit/s. La durée de la DSP est de 25 ans à l'issue desquels le bien reviendra à la communauté de communes, et le délai de réalisation que nous nous étions fixé était de 22 mois.



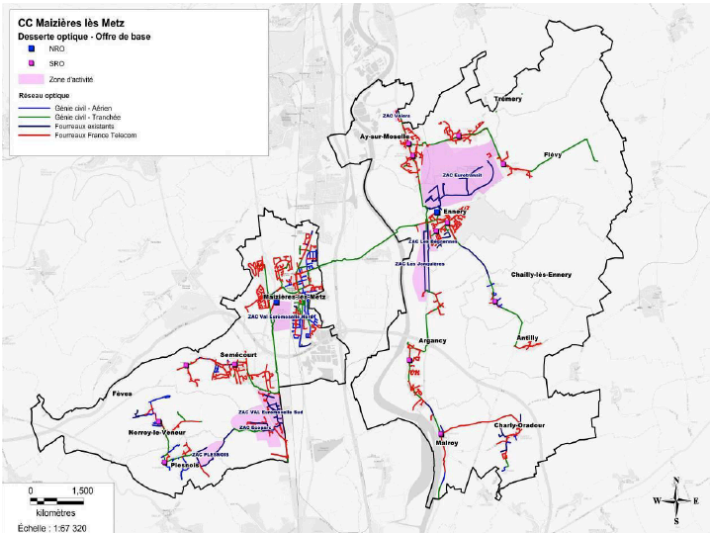

## Le réseau FTTH Resoptic

Le réseau FTTH s'est appelé Resoptic car nous avons été amenés à créer une société *ad hoc* qui porte ce nom.



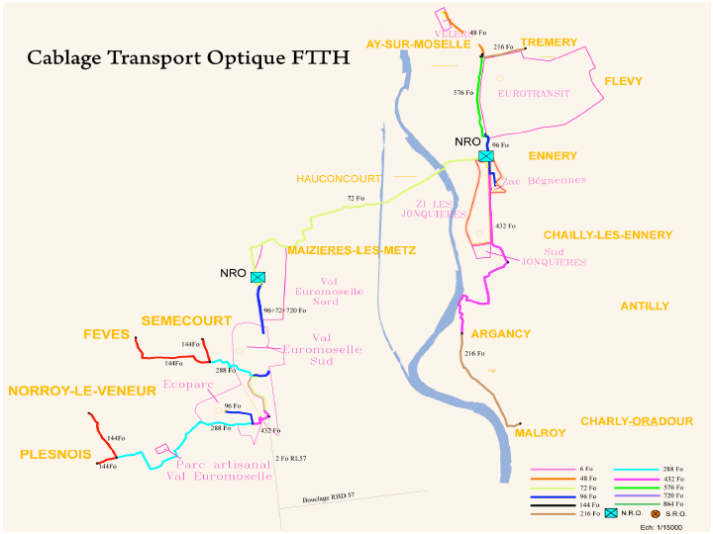
## Carte

Les 14 communes sont réparties sur cette carte où les zones en rose représentent nos 8 parcs d'activité. En réalité, plus de 12 000 personnes y travaillent, c'est-à-dire qu'une communauté de communes de moins de 22 000 habitants a su créer 12 000 emplois !




## Câblage transport optique FTTH

La structure du réseau et la taille des fibres sont représentés sur cette diapositive, ainsi que les 2 NRO qui ont été créés. Nous utilisons le RHD57, le réseau haut débit du département de la Moselle, pour faire transiter toutes les informations issues de notre réseau.

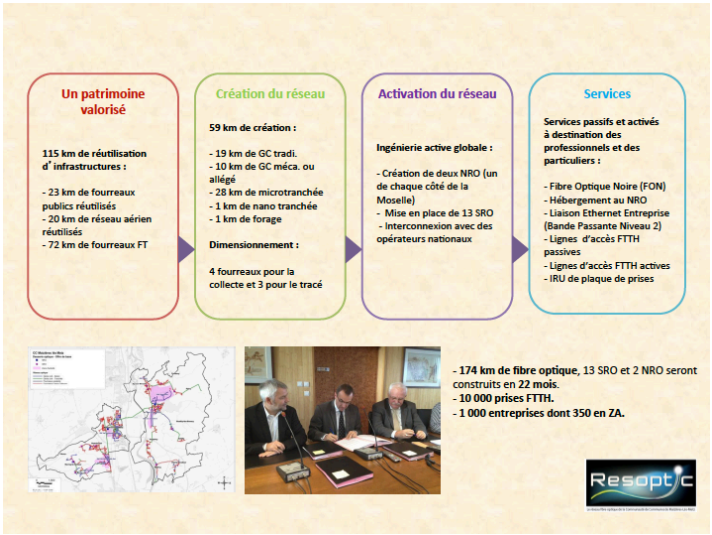


## Les travaux et services proposés

En matière de services proposés, nous avons voulu être universels et proposons aussi bien de la fibre noire que de l'activée, de telle sorte que, si un industriel souhaitait connecter des sites en fibre noire, nous serions tout à fait en mesure de lui en mettre à disposition. Nous faisons des offres GFU, des offres d'entreprises, des offres de bande passante et nous allons jusqu'à du transit IP. Au niveau du cahier des charges, notre souci était également de toucher le maximum de personnes et de pouvoir accueillir aussi bien les opérateurs traditionnels, que de petits opérateurs. Ces derniers n'investissent pas et utilisent donc nos offres activées. Les grands opérateurs, qui ne sont pas encore présents malheureusement, devraient utiliser plutôt de la fibre noire.




Ce schéma présente les caractéristiques de notre réseau. Nous avons valorisé le patrimoine : afin d'optimiser les coûts, 23 km de fourreaux publics sont réutilisés, le réseau aérien dans certains cas, ainsi que des fourreaux de France Telecom. Nous avons créé la totalité du réseau, nous l'avons activé et avons proposé la totalité des services que je viens de décrire. En gros, il y a 174 km de fibre, 13 SRO, 2 NRO, pour 10 000 prises FTTH. Notre réseau va nous coûter environ 10 millions d'euros, soit environ 1 000 euros la prise.



## Le budget de la DSP

Le coût global est de 9,733 millions, plus des sites isolés. Certains sites isolés nous coûtent très cher, mais l'engagement de raccorder la totalité des habitants avait été pris, nous le faisons donc.

Une autre particularité de notre démarche est que nous avons un financement public par la communauté de communes, et un financement privé par l'entreprise qui nous accompagne, Altitude. Pour l'instant, elle nous a rendu le service que nous attendions, voire même un peu plus, et dans les délais.



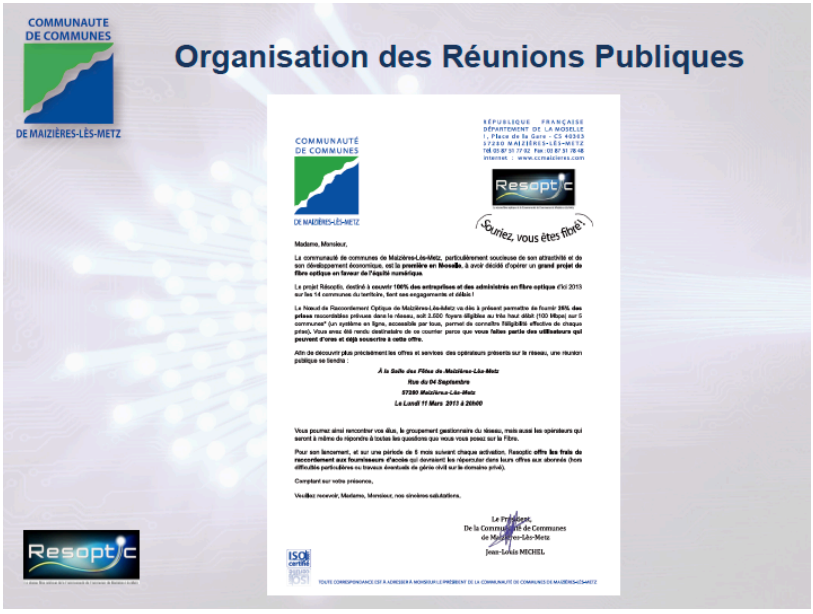

## Planning

Entre la commande et le moment où l'ensemble des habitants de nos 14 communes sera desservi, il va s'écouler 22 mois. Le début des travaux a eu lieu en février 2012, et nous livrons 25% des prises tous les trois mois. Fin février nous avons effectivement livré comme prévu 25% des prises, soit 2 500 prises, et les premières prises de commandes ont été faites par les opérateurs dits alternatifs. Les premiers habitants seront raccordés ces jours-ci. La suite se fera en mai, puis en août et la totalité sera réalisée en décembre.



## Organisation des réunions publiques

Pour favoriser l'activité de notre réseau, les élus se sont impliqués, car il fallait donner l'exemple et faire avancer les choses, comme il est de tradition dans notre collectivité. Nous avons donc organisé des réunions publiques. Vous voyez sur cette diapositive un exemple de lettre faite pour inciter les habitants à assister à ces réunions et expliquer à tous les futurs utilisateurs ce qu'il était utile de connaître.




## Revue de presse

Nous avons également fait des démarches dans la presse et en fait le public a montré plus d'intérêt que nous ne l'imaginions. Les réunions publiques étaient denses, nous avons été étonnés que les gens réagissent aussi vivement et aussi rapidement. Aujourd'hui nous comptons déjà plus de 100 abonnements.



## Offre grand public

Sur cette diapositive sont listés les différents opérateurs présents sur notre réseau : Ozone, WiBox, NordNet, Comcable, et un dernier s'est ajouté depuis, France Citévision. Mais vous ne voyez ni SFR, ni Orange, ni Bouygues… Heureusement, nous avons affaire à des FAI alternatifs très dynamiques, ils ont été présents lors des réunions publiques et l'offre qu'ils proposent, qui démarre à 29,90 euros pour du triple-play, est complète. Ils font preuve d'un dynamisme et d'un service qui devrait faire envie aux grands opérateurs absents.




## Offres pro

Les offres professionnelles qui étaient à l'origine de notre projet sont bien sûr présentes mais la démarche est différente parce que cela nécessite une série de contacts, une adaptation, etc…



## Et pour finir…votre raccordement est offert

Resoptic offre 300 euros de raccordement aux souscripteurs dans les 6 mois qui suivent leur éligibilité, c'est-à-dire que leur raccordement sera gratuit. Dans le contrat qui nous lie à Altitude, nous avons en effet financé un logiciel qui permet à tout habitant de vérifier instantanément s'il est éligible en cliquant simplement sur son logement.

Nous regrettons de ne pas voir les opérateurs nationaux, mais nous en avons quand même quelques uns.

Il s'agit donc d'une démarche originale : nous proposons un tube sur lequel tous les opérateurs peuvent venir, un peu comme Gaz de France ou ERDF ; nous sommes petits, et cela nous a d'ailleurs coûté assez cher car toutes les subventions qui étaient annoncées ne sont pas arrivées dans les proportions que nous attendions. Maintenant, comme nous sommes très avancés, je commence à avoir des craintes pour avoir un financement plus élaboré…

Nous sommes donc attentifs mais aussi très optimistes, puisque les délais sont respectés, la qualité du service est là, et notre constructeur a été au-delà de nos espérances, alors que nous pensions avoir plus de soucis. De ce côté là, nous avons donc toute satisfaction.

Aujourd'hui, comme nous en avons entendu parler ce matin, il est possible d'envisager l'extinction du cuivre. Comme nous proposons à la totalité des habitants sur nos 14 communes un réseau haut débit à un prix correspondant au prix du marché, nous sommes tout à fait disponibles pour nous prêter à un projet d'extinction du cuivre. Si cela se présentait, la communauté de communes serait à nouveau originale dans sa démarche ! Merci.

